

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE – N° 2024-064 « COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN »

L'an 2024, le jeudi 28 mars, à 18h00, le Conseil de Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Chazey-sur-Ain, sous la présidence de Jean-Louis GUYADER, Président.

Date de convocation : jeudi 21 mars 2024 - Secrétaire de séance : Daniel FABRE

Nombre de membres en exercice : 84 - Nombre de présents : 52 - Nombre de pouvoirs : 12 - Nombre de votants : 64

Etaient présents et ont pris part au vote : Max ORSET, Daniel FABRE, Christian de BOISSIEU, Liliane FALCON, Daniel GUEUR, Aurélie PETIT, Stéphanie PARIS, Jean-Marc RIGAUD (jusqu'à la délibération n°2024-071), Joël GUERRY, Antoine MARINO MORABITO (jusqu'à la délibération n°2024-066), Vincent MANCUSO, Lionel MANOS, Laurent BOU, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Marie-Françoise VIGNOLLET, Daniel MARTIN, Françoise DA SILVA, Patrick BLANC, Jean-Louis GUYADER, Joël BRUNET, Claire ANDRÉ (jusqu'à la délibération n°2024-045), Françoise GARIBIAN, Christian LIMOUSIN, Gérard BROCHIER, Serge GARDIEN, André MOINGEON, Dominique DALLOZ, Cyril DUQUESNE, Alexandre NANCHI (jusqu'à la délibération n°2024-048), Jean-Pierre GAGNE, Thérèse SIBERT, Jean-Luc RAMEL, Elisabeth LAROCHE, Jean-Alex PELLETIER, Frédéric TOSEL, Jean ROSET, Patrice MARTIN (jusqu'à la délibération n°2024-056), Denis JACQUEMIN, Gilberto GRECO, Pascal PAIN, Pascal COLLIGNON, Valérie CAUWET DELBARRE, Jehan-Benoît CHAMPAULT, Béatrice DALMAZ, Lionel CHAPPELLAZ (jusqu'à la délibération n°2024-060), Marie-Claude REGACHE, Gilbert BOUCHON (jusqu'à la délibération n°2024-062), Josiane CANARD, Patrick MILLET, Nazarello ALONSO (jusqu'à la délibération n°2024-062), Agnès OGERET, Daniel BEGUET, Gaël ALLAIN (jusqu'à la délibération n°2024-064), Estelle BARBARIN, Françoise VEYSSET-RABILLOUD, Emilie CHARMET, Eric BEAUFORT, Roselyne BURON.

Etaient excusés et ont donné pouvoir : Jean-Pierre BLANC (à Christian de BOISSIEU), Thierry DEROUBAIX (à Daniel FABRE), Gisèle LEVRAT (à Vincent MANCUSO), Claire ANDRÉ (à Béatrice DALMAZ à partir de la délibération n°2024-046), Stéphanie JULLIEN (à Dominique DALLOZ), Viviane VAUDRAY (à Agnès OGERET), Franck PLANET (à Jean-Pierre GAGNE), Régine GIROUD (à Frédéric TOSEL), Marie-José SEMET (à Elisabeth LAROCHE), Laurent REYMOND-BABOLAT (à Serge GARDIEN), Fabrice VENET (à Marie-Claude REGACHE), Maud CASELLA (à Emilie CHARMET).

Etaient excusés et suppléés : Bernard PERRET (par Françoise DA SILVA), Nathalie MICOLAS (par Gilberto GRECO).

Etaient excusés : Dominique DELOFFRE, Jean PEYSSON, Joël MATHY, Lionel KLINGLER, Jean MARCELLI, Mohammed EL MAROUDI, Frédéric BARDOT, Sylviane BOUCHARD, Marcel JACQUIN, Bernard GUERS.

Etaient absents : Sylvie SONNERY, Patricia GRIMAL, Ludovic PUIGMAL, Walter COSENZA, Maël DURAND.

Objet : Création d'une liaison cyclable entre Meximieux et Charnoz-sur-Ain - Approbation du projet, plan de financement et demande de subvention

VU l'avis favorable de la commission mobilités du 12 mars 2024 ;

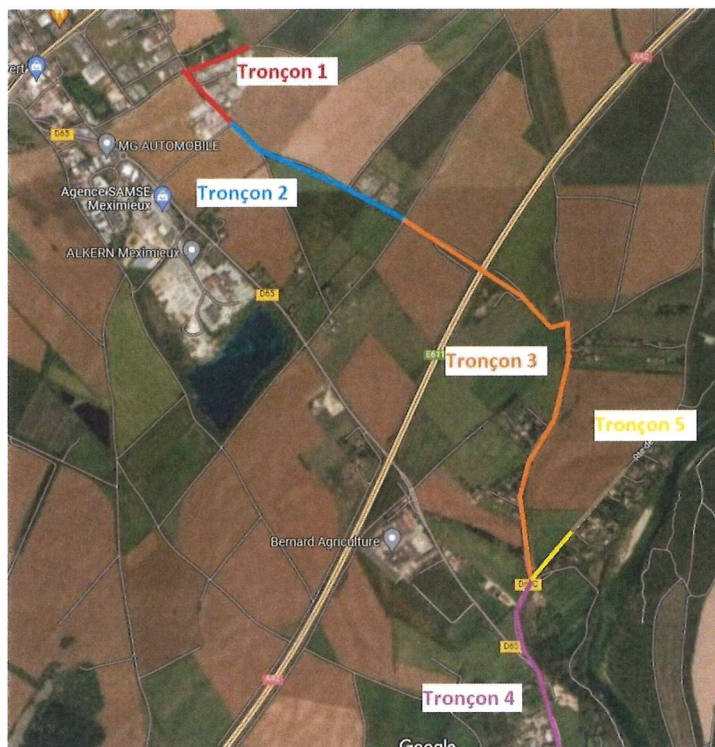
VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 mars 2024 ;

VU l'axe 4.4 du Projet de Territoire ;

VU la délibération n°2023-144 du 06 juillet 2023, approuvant la convention avec les communes et le Département ;

M. Jean-Louis GUYADER, président, rappelle que la réalisation d'un itinéraire cyclable entre Charnoz-sur-Ain et Meximieux est inscrite au schéma cyclable de 2015. Cet itinéraire permettra de rejoindre les deux communes par un cheminement sécurisé pour les cycles, et en particulier le futur lycée de Meximieux ainsi que la zone d'activité des Granges.

.../...



Le projet est mené en partenariat étroit avec les communes concernées : Meximieux et Charnoz-sur-Ain.

Compte tenu de ses propriétés, le projet pourrait être éligible au soutien de l'Etat via les mécanismes DETR et DSIL, ainsi qu'au soutien du département via le programme « Ain Terre de Vélo ». Aussi, il est proposé au conseil communautaire de valider une demande de soutien à l'Etat et au département de l'Ain.

Pour la partie des travaux de cet aménagement, le budget prévisionnel et plan de financement sont les suivants :

**Budget prévisionnel et plan de financement
 pour la liaison cyclable entre Meximieux et Charnoz-sur-Ain**

Dépenses €	Montant HT en Euros	Recettes €	Montant demandé
Travaux	688 000 €	Etat	200 000 €
		Département de l'Ain	180 000 €
		Auto financement Communauté de communes de la Plaine de l'Ain	308 000 €
TOTAL	688 000 €	TOTAL	688 000 €

Afin d'optimiser les interventions et d'assurer une réalisation cohérente, la réalisation de la partie du projet situé chemin derrière le mont pourrait être réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Meximieux. En effet, cette dernière prévoit la reprise complète de la voirie dans le cadre des travaux d'accès au lycée, et il sera donc plus intéressant de procéder aux travaux de la piste cyclable dans le même temps. Aussi, il est proposé au conseil communautaire de valider la constitution d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Meximieux pour la réalisation de cette partie du projet.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet et autorise le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à poursuivre les études, conventionner avec les acteurs concernés, dont délégation de maîtrise d'ouvrage à la ville de Meximieux, et à signer l'ensemble des documents se rapportant au projet.
- SOLLICITE l'aide de l'Etat et du Département de l'Ain et AUTORISE le président, ou son représentant ayant reçu délégation, à signer l'ensemble des documents se rapportant à l'obtention de ces aides.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme,
Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération,
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 4 avril 2024
Publiée le 05 AVR. 2024*

Le Président, Jean-Louis GUYADER

Pour le président et par délégation,
Le 1^{er} vice-président,
Marcel JACQUIN

